
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 4 JUILLET 2018, À 20 HEURES,
À LA SALLE DU CONSEIL

1. MOMENT DE RÉFLEXION;
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
4. ADOPTION ET DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX :
 - 4.1. SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DU 13 JUIN 2018;
 - 4.2. RÉUNION DU COMITÉ RÉGIONAL CULTUREL (CRC) DU 19 JUIN 2018;
 - 4.3. RÉUNION DU COMITÉ RÉGIONAL DE LA RURALITÉ (CRR) DU 26 JUIN 2018;
 - 4.4. RÉUNION DU COMITÉ RÉGIONAL AGRICOLE (CRA) DU 20 JUIN 2018;
5. AUTORISATION DU PAIEMENT DES DÉPENSES;
 - 5.1. PARTIE 1 - ENSEMBLE DES MUNICIPALITÉS;
 - 5.2. PARTIE 2 - MUNICIPALITÉS RURALES;
 - 5.3. PARTIE 5 - TRAVAUX DE COURS D'EAU;
6. RAPPORTS MENSUELS DES CONSEILLERS RÉGIONAUX;
7. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :
 - 7.1. AVIS DE LA MRC SUR DES DOCUMENTS D'URBANISME MUNICIPAUX :
 - 7.1.1. Ville de Sorel-Tracy;
 - 7.2. DÉPÔT DU RAPPORT DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT DE MODIFICATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT 32-18 - INCLUSION D'UNE SUPERFICIE À L'AFFECTATION « MILIEU URBAIN » DANS LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉRARD-MAJELLA;
8. ADOPTION DE RÈGLEMENTS ET AVIS DE MOTION :
 - 8.1. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 287-18 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT - INCLUSION D'UNE SUPERFICIE À L'AFFECTATION « MILIEU URBAIN » DANS LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉRARD-MAJELLA;
 - 8.2. ADOPTION DU RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE (RCI) NUMÉRO 288-18 (RÈGLEMENT ABROGEANT LE RCI NUMÉRO 130-02);
 - 8.3. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 289-18 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE;
 - 8.4. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 290-18 DÉLÉGUANT CERTAINS POUVOIRS D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS;
 - 8.5. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 291-18 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES;
9. COMPTABILITÉ :
 - 9.1. RÉVISION D'IMPUTATIONS BUDGÉTAIRES – REVENUS PARTIE 1 (BUDGET 2018);
 - 9.2. CONTRIBUTION À DES ORGANISMES :
 - 9.2.1. FestiJeunes - Maison des jeunes de Sorel - Tracy - Sainte-Anne-de-Sorel;

10. FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES :

10.1. VOLET RURALITÉ - PRÉSENTATION DE PROJETS :

- 10.1.1. Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel;
- 10.1.2. Ville de Saint-Ours;

10.2. ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS FDT 2017-2018 ET AUTORISATION DE SAISIR LES DONNÉES POUR FINS D'ÉVALUATION DU PROGRAMME DANS LE FORMULAIRE ÉLECTRONIQUE;

10.3. ADOPTION DU 2E RAPPORT D'ÉTAPE DE LA MRC DANS LE CADRE DU PROGRAMME MOBILISATION-DIVERSITÉ (VOLET 1);

11. GESTION DES COURS D'EAU :

11.1. OCTROI DU CONTRAT POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN - BRANCHE 19 DE LA PREMIÈRE RIVIÈRE DU POT-AU-BEURRE (C1202);

11.2. AUTORISATION DE DÉCRÉTER LES TRAVAUX - BRANCHE 19 DE LA PREMIÈRE RIVIÈRE DU POT-AU-BEURRE (C1202);

11.3. OCTROI DU CONTRAT POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN - COURS D'EAU PROULX-SALVAS (C1603A ET C1603);

11.4. AUTORISATION DE DÉCRÉTER LES TRAVAUX - COURS D'EAU PROULX-SALVAS (C1603A ET C1603);

11.5. RATIFICATION D'UN MANDAT À PLEINE TERRE POUR LA VALIDATION DE LA PRÉSENCE OU NON D'UN MILIEU HUMIDE DANS LE CADRE DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX DANS LA DÉCHARGE DES TORONS, PRINCIPALE (EXIGENCE DU MDDELCC);

12. GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES :

12.1. DÉPÔT DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (FBL) - COÛT DE LA COLLECTE SÉLECTIVE 2017;

13. PROJETS SPÉCIAUX :

13.1. CLUB VTT VAGABOND – DEMANDE DE DROIT DE TRAVERSE SUR LA PISTE CYCLABLE;

14. RESSOURCES HUMAINES :

14.1. ENTÉRINEMENT D'EMBAUCHE DU COORDONNATEUR À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE;

15. ANALYSE DES DEMANDES D'APPUI REÇUES;

16. EXAMEN DE LA CORRESPONDANCE;

17. EXAMEN DES INVITATIONS;

18. AFFAIRES NOUVELLES :

18.1. _____

18.2. _____

18.3. _____

18.4. _____

19. PÉRIODE DE QUESTIONS;

20. LEVÉE DE LA SÉANCE.

La greffière,


M^e Jacinthe Vallée